formation-ARC.Suisse

Descriptif de formation

Lundi 22 novembre 2027 – 9h00 à 17h00

Les assurances sociales de A à Z – comprendre le système suisse dans son ensemble

Voici une formation pour toi afin de comprendre le rôle, les prestations et les interactions entre les différentes assurances sociales suisses !
Onze assurances sociales, autant de lois, de conditions d'octroi et d'organes d'exécution. Le système suisse est complet, mais peu lisible si tu n'y travailles pas au quotidien. Qui paie quoi en cas de maladie, d'accident, de chômage, d'invalidité, de naissance ou de décès ? Quelle assurance intervient en premier, et que se passe-t-il lorsque plusieurs d'entre elles se recoupent ?
Cette formation t'offre une vision d'ensemble du système. Elle s'adresse à celles et ceux qui souhaitent acquérir une compréhension globale sans viser un niveau d'expertise sur chaque assurance.

Objectifs
Je…
- identifie le rôle et les principales prestations de chacune des 11 assurances sociales
- détermine, à partir d'une situation concrète, vers quelle assurance m'orienter

Contenu
- Les 11 assurances sociales : rôle, prestations et personnes assurées
- Qui est assuré, qui cotise, qui paie ?
- Études de cas : quelle assurance intervient dans quelle situation de vie (maladie, accident, chômage, naissance, invalidité, décès, retraite) ?
- Coordination entre les assurances : recoupements, ordre d'intervention et pièges classiques

Animation
Isabelle Joliquin, spécialiste des assurances sociales avec BF, spécialiste en assurance-maladie avec BF, formatrice d'adultes avec BF

Public cible, nombre de participant·e·s
Tout public – toute personne souhaitant acquérir une vision d'ensemble du système suisse des assurances sociales. Aucun prérequis.
Limité à 12 personnes

Lieu
En ligne (le lien de connexion sera transmis avant le cours)

Inscription et désistement
Inscription : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.
Désistement (sans conséquences financières) : jusqu'au **vendredi 22 octobre 2027** au plus tard, à l'adresse suivante : arc@travailsuisse.ch.

Frais
Pour les **membres**, les frais sont pris en charge comme suit :
Syna : 4 jours de cours / an ou 2 jours de cours pour les retraités et les apprentis.
transfair / transfair Poste : 2 jours de cours / an, le même cours ne peut être suivi qu'une seule fois sur une période de trois ans.
SCIV : jusqu'à CHF 450 / an
SwissPersona : jusqu'à CHF 1'000 / an
Ensuite, les frais sont à la charge des participants.

Pour les **non-membres** : 510.- (documentation de cours et repas inclus)